

L'association arpej Saint-Denis a été créée et déclarée en préfecture en mars 2011.

Elle se réfère explicitement à la Pédagogie Ignatienne. Elle est a-confessionnelle et a-politique. Elle se veut un lieu de rencontre entre personnes de différentes cultures. Ses membres et ses bénévoles viennent d'horizons très variés.

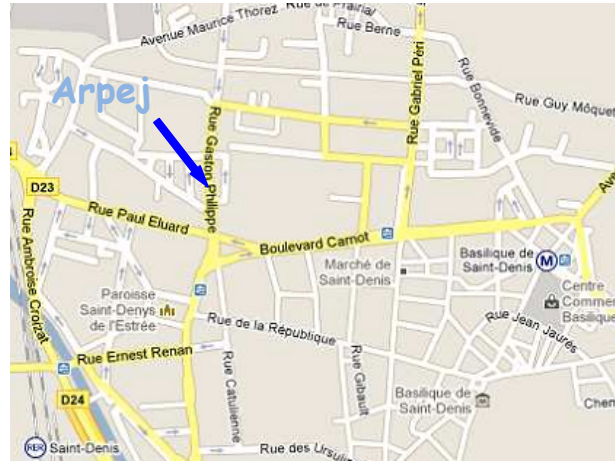
Dès le départ, nous avons cherché à nous intégrer dans le contexte local : contacts avec la mairie de Saint-Denis, les autres associations de Saint-Denis, les établissements scolaires du lieu,...

Lors de cette dernière année scolaire (2017/2018), nous avons accompagné 70 jeunes du CP à la Terminale et dispensé 2700 heures d'accompagnement avec une équipe d'une vingtaine de bénévoles : retraités, étudiants ou professionnels en activité, venant de tous horizons.

En 2018/2019, nous redémarrons l'année avec 4 jours d'ouverture, avec une soixantaine de jeunes inscrits et ... une liste d'attente de plus de 120 jeunes. Et le projet d'ouvrir aussi le vendredi.

Avec davantage de bénévoles, nous pourrions accueillir plus de jeunes (nous avons besoin de 8 bénévoles présents chaque jour d'ouverture) et ouvrir 5 jours par semaine.

**3, rue Gaston Philippe 93200 Saint-Denis**



**Contacts : [arpejsaintdenis@gmail.com](mailto:arpejsaintdenis@gmail.com)**

**Michel MOREAU 06 22 88 50 15**

**Boutique 01 49 71 02 56**

**Notre site Internet :**

[saint-denis.arpej-asso.fr](http://saint-denis.arpej-asso.fr)

**Horaires d'ouverture boutique**

- **Lundi: 16h30 - 19h30**
- **Mardi: 16h30 - 19h30**
- **Mercredi: 14h - 18h**
- **Jeudi : 16h30 - 19h30**
- **Vendredi en projet**

Edition septembre 2017

Accompagner  
vers la Réussite  
les Parents  
Et les  
Jeunes



**DEVENIR ET ETRE  
BENEVOLE A**

## Qui sommes-nous ?

Une association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Bobigny en mars 2011.

L'objet de l'association, inscrit dans ses statuts, est :

“de soutenir les familles par :

- l'accompagnement à la scolarité, à l'orientation et à l'insertion professionnelle,
- la mise en place d'activités à caractère éducatif, culturel ou social.

Les activités de l'association se font en référence à la pédagogie ignatienne. ”

## Le projet éducatif

L'association arpej Saint-Denis offre aux parents et aux jeunes une aide personnalisée pour que le jeune progresse dans son parcours scolaire, en particulier pour :

- surmonter une difficulté particulière dans les matières visées,
- structurer un projet personnel afin de conforter une orientation scolaire,
- se cultiver pour mieux se connaître, mieux comprendre le monde et y trouver sa place.

Les séances d'accompagnement scolaire et toutes les activités culturelles proposées sont animées avec le souci permanent de donner ou redonner confiance en soi.

arpej Saint-Denis veut être aussi un lieu d'accueil de parents aux cultures diverses, dans le respect de chacun.

## Une pédagogie du contrat

**Un contrat renouvelable est signé par l'Association, la Famille et le Jeune** pour 20 heures d'accompagnement scolaire individualisé.

**Chaque séance se conclut par un temps d'échange** entre le jeune et l'intervenant sur le travail effectué. Une fiche est remplie en fin de séance.

**Suivi pédagogique régulier** par le référent du jeune avec l'équipe des intervenants.



## L'engagement des intervenants

- **S'interdire tout sectarisme** politique, religieux, social.
- **Accueillir les jeunes avec bienveillance**, respecter leur personnalité, encourager leurs efforts.
- **Chercher avec le jeune des objectifs de progression réalisables.**
- **Veiller à ce que tous les apprentissages fassent sens** (“on va travailler pour...”).

## Les règles de conduite des intervenants

- Ils s'engagent à venir sur un ou plusieurs créneaux précis et ce **de façon régulière.**
- **Ils signent une Charte décrivant les bonnes pratiques en matière de protection de l'enfance.**
- **Ils utilisent la fiche pédagogique du jeune** : la consultent en début de séance et la remplissent avec lui en fin de séance.
- Ils n'hésitent pas à faire appel aux responsables de l'association en cas de difficultés.
- Ils s'engagent à participer aux réunions pédagogiques.
- **Ils restent discrets** à propos de chaque enfant pris en charge.